

La Tribune

Littérature

Nelly Arcan
en lice pour
le prix Femina

page D1

95e année, no 178

LEADER DE L'INFORMATION REGIONALE

www.cyberpresse.ca



113e anniversaire

Mlle Winnifred
Bertrand s'est offert
un verre de vin

page A3

Snowbirds

Les acrobates du
ciel promettent
d'en mettre
plein la vue

page A5



Santé: l'argent d'Ottawa est déjà dépensé

Charest se réjouit d'une reconnaissance formelle pour le Québec



Gilles
Fisette

gilles.fisette@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'argent supplémentaire que le Québec obtiendra du fédéral grâce à l'entente finalement conclue par les premiers ministres, à Ottawa, ne viendra pas gonfler l'enveloppe pour la santé. Pour la simple raison que l'argent nécessaire à la santé avait déjà été engagé. En fait, l'argent d'Ottawa permettra à Québec de moins se serrer la ceinture que prévu dans ses autres dépenses.

À la sortie de la conférence des premiers ministres, Jean Charest s'est certes réjoui que les provinces aient réussi à décrocher davantage d'argent que ne le voulait à prime abord Ottawa. Mais il a dégonflé le ballon de ceux qui se réjouissaient trop fort des 18 milliards de dollars de plus qu'Ottawa vient de consentir aux provinces, au cours des six prochaines années.

En entrevue téléphonique, hier soir, depuis son bureau de Québec, M. Charest a rappelé en effet que «nous avons mis 2,2 milliards \$ de plus en santé, au cours des deux dernières années... Nous n'étions pas pour attendre les résultats de cette conférence pour investir en santé».

Il a également souligné que la part supplémentaire qui viendra d'Ottawa, pour le Québec, cette année, est d'environ 500 millions \$, soit un montant qui équivaut à 2,5 pour cent du budget annuel de la santé (20 milliards \$).

- Paul Martin vante le fédéralisme asymétrique
- Bernard Landry juge l'entente insuffisante

B1

Disant éprouvé «une belle fatigue» après cette dure ronde de négociation, M. Charest a expliqué avoir créé une surprise et qu'il a pu donner un nouvel élan aux négociations lorsque, dans la soirée de mardi, il a annoncé qu'il retirait son négociateur et qu'il ne signerait pas le communiqué final de la conférence si les discussions ne progressaient pas davantage.

«J'ai créé une surprise mais c'était logique de poser le geste que j'annonçais. Devant la tournure des négociations, j'ai dit que le Québec ne participerait pas à la rédaction du communiqué final et qu'il ne le signerait pas», a expliqué M. Charest.

À partir de ce moment, les discussions ont pris une autre tournure.

Une entente historique

Par ailleurs, le premier ministre signale que la conférence des premiers ministres a débouché sur une entente historique puisque, pour la première fois, le fédéral a reconnu un statut particulier pour le Québec, en ne lui imposant aucune condition pour sa part de nouveaux investissements

Voir L'argent déjà dépensé en page A2



Un motocycliste âgé de 45 ans, Roger Lemieux, de Rock Forest, a tragiquement perdu la vie hier matin sur l'autoroute 55 en complétant une manoeuvre de dépassement. La victime a perdu son casque lors de sa chute mortelle.

Imacom, Maxime Picard

Sa moto percute un garde-fou

Perte de contrôle fatale sur la 55



René-Charles
Quirion

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Encore une fois la moto a fait une victime, hier. Un motocycliste de 45 ans, Roger Lemieux, de Rock Forest, a perdu la vie vers 10h du matin sur l'autoroute 55 après une perte de contrôle.

L'homme roulait en direction de Richmond en compagnie de deux autres motocyclistes lorsque les tragiques événements sont survenus.

«Les trois motocyclistes avaient dépassé la sortie de Bromptonville lorsqu'ils ont effectué le dépassement d'une voiture. C'est en se rangeant dans la voie de droite que la victime a perdu le contrôle de sa moto», explique le porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Louis-Philippe Ruel.

Roger Lemieux, qui était le motocycliste de tête, a perdu la maîtrise de son engin, a percuté un garde-fou en bordure de la route avant de retomber quelques mètres plus loin sur l'autoroute. L'homme de 45 ans s'est infligé de graves blessures lors de sa chute. À l'arrivée des ambulanciers de Windsor et des premiers répondants du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke, l'homme était en arrêt cardio-respiratoire.

«La victime aurait perdu son casque lors de sa chute. Il aurait subi d'importants traumatismes crâniens. Il a été impossible de la réanimer. Son décès a été constaté à son arrivée au CHUS, Hôpital

Voir Perte de contrôle fatale en page A2

Le Carrefour de l'Estrie ouvrira plus tôt le dimanche

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Emboitant le pas à ce qui se vit à Québec plutôt que de suivre la tendance montréalaise, le Carrefour de l'Estrie prolongera les heures d'ouverture, non pas la semaine, mais le dimanche, en ouvrant deux heures plus tôt.

En effet, à la suite d'une rencontre avec les dirigeants de la compagnie Développement Iberville, plus tôt cette semaine, le Carrefour a décidé de demander à ses locataires d'accueillir les clients, à compter de 10 h 00, le dimanche, et non plus à compter de midi.

Ce changement à l'horaire, a confirmé le directeur général, Michel Roy, entrera en vigueur le dimanche 3 octobre, soit en même temps que les centres commerciaux de la capitale.

Selon M. Roy, cette mesure devrait être accueillie favorablement et avec sans doute un soupir de soulagement à la perspective d'avoir échappé au mouvement qui atteint les premiers jours de la semaine.

Dans le quartier Est, aux Galeries Quatre Saisons, le directeur, Pierre Paquette, explique qu'aucune décision n'a encore été prise. A cet endroit, la plupart des commerces sont gérés par les propriétaires. Pour eux, un prolongement des heures signifierait une surcharge de travail alors que leur semaine de travail dépasse déjà les soixante heures.

«La clientèle du matin est surtout composée de personnes âgées. Ce n'est pas les jeunes qui se lèvent tôt pour venir au centre commercial. Le dimanche, les personnes âgées vont à la messe. On ne gagnerait peut-être pas grand-chose à ouvrir le dimanche matin», a-t-il souligné.

Quoiqu'il en soit, une réunion des commerçants est prévue en début de semaine. Le sujet sera étudié et une décision sera prise à ce moment-là.

Par ailleurs, par l'entremise de son comité Opinions, la Chambre de commerce de Sherbrooke se dit consciente de l'importance pour les entreprises de préparer adéquatement la relève et d'avoir des employés bien formés. Aussi s'interroge-t-elle sur l'impact que pourrait entraîner le prolongement des heures d'ouverture sur, notamment, le décrochage scolaire.

Si les emplois créés par le prolongement des heures d'ouverture sont majoritairement comblés par des étudiants, la Chambre de commerce dit craindre que ces derniers mettent de côté leurs études au profit du travail.

Voir Heures prolongées en page A2

Météo



Nuageux Max.: 19 Min.: 6
Lever du soleil: 6h28 Couché: 18h53

Index

Ann. Class.....C6	Loterie.....A5
Arts.....D1	Messier.....B7
Décès.....D6	Météo.....C6
Économie.....B5	Mots croisés...D4
Horoscope.....D4	Opinions.....A6
Le monde.....B2	Sports.....C1



Le Canadien est prêt pour un long conflit

Au lendemain du déclenchement du lock-out dans la LNH, le Canadien a assuré hier qu'il est préparé financièrement à se passer de hockey pendant un an sans difficulté. Ses 150 employés réguliers ne seront pas congédiés mais devront accepter une diminution salariale d'environ 20 pour cent. NOS INFORMATIONS EN PAGE C1.

L'Accord : le choix no 1 du Guide de l'auto 2004



Rabais incroyables sur
nos dernières 2004! +

2,8% à l'achat
Jusqu'à 60 mois



HONDA
Sherbrooke Honda
2615, rue King Ouest 566-5322
www.sherbrookehonda.com

La plus économique de sa catégorie : 6,4 litres/100km - 44 milles/gallon



Mon clin d'oeil

Stéphane Laporte

Maintenant que le dossier de la santé est réglé, les politiciens vont pouvoir s'occuper des vrais problèmes: le lock-out au hockey



À LIRE DEMAIN



Les familles de Vincent Graton

La Tribune

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE
Louise Boisvert

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
André Larocque

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

PRODUCTION ET INFORMATIQUE
DIRECTEUR

René Béliveau

ADJOINTS
André Roberge
Steeve Rancourt
Stéphane Garant

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION
René Morin

PUBLICITÉ
(819) 564-5450

Télécopieur 564-5482

DIRECTRICE
Suzanne-Marie Landry

ADJOINTS
Alain LeClerc
Christian Malo

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222

Télécopieur 564-5482
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466

Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR
André Custeau

ADJOINT
Serge Nadeau

Heures prolongées

Suite de la page A1

«Dans un contexte démographique négatif et une réalité de pénurie de main-d'oeuvre, il est essentiel pour les entreprises de pouvoir compter sur des employés bien formés et diplômés. L'engagement aujourd'hui d'un jeune sans diplôme, coûtera une fortune plus tard à l'employeur s'il veut être en mesure de faire face à la concurrence. Notre capacité à attirer et à retenir les ressources compétentes sont maintenant parmi les

plus importants aspects du développement organisationnel.»

Toujours dans le contexte démographique, la Chambre de commerce s'interroge également sur l'impact que cela pourrait avoir sur les familles des employés concernés, sur leur qualité de vie et leur désir de fonder ou d'agrandir une famille. Il en va de même pour les propriétaires de petits commerces, qui

faute de ressources, ne pourront suivre le mouvement. La Chambre rejoint à cet effet le Regroupement des centres-villes et artères commerciales du Québec qui a exprimé ses inquiétudes à ce sujet.

Un prix pour le jardin de l'hôtel de ville

SHERBROOKE

La Ville de Sherbrooke a reçu le prix de l'aménagement public, volet édifice public, du concours «Fleurir le Québec» pour l'ensemble du jardin situé à l'avant de l'hôtel de ville.

Les plates-bandes, l'originalité des installations de même que la beauté de la mosaïque du parc Strathcona, au centre-ville, ont permis la récolte de ce prix d'envergure nationale.

Inscrite dans la catégorie des municipalités ou arrondissements de 100000 habitants ou plus, la Ville de Sherbrooke est heureuse de recevoir un tel prix, indique un communiqué.

L'aménagement de la façade de l'hôtel de ville a transformé cet espace urbain en un jardin aux plates-bandes stylisées qui regroupe une collection de plantes inédites. Une mosaïque souligne le 50e anniversaire de l'exposition florale des serres Carl-Camirand.

Aussi, un sentier de nature historique traverse cet aménagement de verdure et de fleurs, incitant les visiteurs à en admirer la splendeur de plus près, et ce, en toutes saisons.

Le concours «Fleurir le Québec» est organisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et ses collaborateurs. La Ville de Sherbrooke compte bien y participer davantage l'an prochain.

Perte de contrôle

Suite de la page A1

Fleurimont», explique le porte-parole des Ambulances de l'Estrie, Christian Beaudin.

La moto de la victime, de type custom, a poursuivi sa course sur plusieurs mètres avant de tomber sur le côté de la voie. Les motocyclistes roulaient à environ 120 km/h lorsque l'accident s'est produit.

«Des témoins nous ont rapporté que la roue de la moto de la victime s'est mise à vibrer lorsqu'il s'est rangé dans la voie de droite. C'est la vibration qui aurait entraîné la chute du motocycliste. L'enquête va déterminer si c'est un bris mécanique ou une mauvaise manoeuvre qui est à l'origine de cet accident», indique le porte-parole de la SQ en Estrie.

Un enquêteur en scène de collision de la SQ a été dépêché sur place en avant-midi. Une voie de l'autoroute 55 a été re-tranchée pour lui permettre de compléter son enquête.

En Mauricie, la veille, un couple de motocyclistes a péri dans des circonstances aussi tragiques. Le conducteur de la moto, un homme de 57 ans, aurait mal négocié une courbe.

L'argent dépensé

Suite de la page A1

en santé. Au fédéral, on a parlé d'«asymétrie canadienne».

Toutefois, a tempéré M. Charest, s'il s'agit effectivement d'une reconnaissance formelle d'une différence que le Québec a l'intention de continuer à faire valoir, elle est également propre au Canada. «Ça fait partie du Canada. C'est le propre du fédéralisme de reconnaître les différences qui existent au pays», a-t-il déclaré.

Québec, a poursuivi M. Charest, a également obtenu la tenue d'une autre conférence fédérale-provinciale sur la péréquation. Cette rencontre aura lieu le 26 octobre prochain.

«Attention, nous ne réglerons pas tout, le 26 octobre. Nous ferons des progrès. Nous poursuivrons les discussions», a-t-il mentionné.

Les provinces demandent à Ottawa que les paiements de péréquation soient ramenés à leur niveau de 2000-2001. Pour cela, il faudrait que les paiements augmentent de 1,3 milliard \$, cette année.

la chemise **carreaux cinétiques** 59.⁹⁵

LE 31

Le carreau se décline en mille facettes cet automne. Du tartan classique au dessin ultramoderne, il donne le ton aux chemises sport. De notre collection exclusive, une chemise semi-ajustée en pur coton de qualité supérieure, dans la palette actuelle de rose et noir. P.m.g.tg. Rég. 88.00



simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE • PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

HEURES D'OUVERTURE SIMONS
CARREFOUR DE L'ESTRIE

Lundi au mercredi : 9h30 - 17h30 Jeudi-vendredi : 9h30 - 21h Samedi : 9h - 17h Dimanche : 12h - 17h

Quand JEUNESSE s'en mêle

Une chronique qu'on lit sans retenir son souffle

Pourquoi court-on à longueur de jour, de mois et d'année? Vous ne pouvez pas dire le contraire. Je suis sûre que vous lisez cette chronique d'un oeil en avalant votre dernière bouchée de toast attention aux miettes sur le bord des lèvres et en planifiant votre journée en vous demandant comment tout va rentrer.

Je cours, tu cours, il court. Et le temps semble toujours trop court.

Dans mon cas, je cours pour mettre un point final à mes articles, je cours pour ne pas arriver en retard en classe, je cours après mon autobus ah non plus maintenant, je cours plutôt après des places de stationnement. Bref, je m'essouffle.

J'écoutais Marie-France Bazzo mardi discuter avec le psychiatre français David Servan-Schreiber, auteur du livre *Guérir le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments ni psychanalyse* que je ne connais pas. L'homme disait en résumé que le stress joue sur la santé et peut même rendre malade.

Non! Pour vrai? Je n'aurais jamais deviné! Désolée pour l'ironie. J'avoue que j'ai quelques fois la nette impression que les chercheurs aboutissent à des résultats somme toute assez évidents, et ce, après des années d'étude et de recherche acharnées.

Le fameux psychiatre que je ne connais pas faut-il le répéter conclut donc que pour guérir notre stress, il faut respirer. Faire entrer de l'air dans nos jolis poumons. Je veux bien, mais quand?

Après maintes réflexions, j'ai peut-être trouvé une solution pour prendre le temps de respirer. Voilà, je me mets à fumer! Un non-sens? Pas tant que ça. Attendez voir!

Vous avez remarqué qui, au bureau,

prend le temps de prendre sa pause? Dans le mille, le fumeur. C'était le cas au ministère où j'ai travaillé l'an passé. Idem à La Tribune.

Donc, le fumeur prend le temps de tout envoyer valser pour quelques sacro-saintes bouffées de cigarette. N'est-ce pas là la joie? Les fumeurs respirent donc de l'air, mais vicié. C'est-y mieux? Non. Définitivement pas. Je ne suis pas prête à troquer la crise cardiaque contre le cancer du poumon. Désolée.

Je vous entends déjà vous dire: «Non, mais elle en a du temps à perdre pour divaguer comme ça!» Non, mais il n'y a rien de mieux que d'écouter d'une oreille et d'écrire de l'autre euh non pas écrire d'une oreille, disons plutôt écrire en faisant autre chose. Et attention, la divagation n'est pas finie.

J'instaure dès aujourd'hui la pause-blague. Au moins une fois à l'heure, quelqu'un doit raconter une blague. Pas une blague plate qui ne fait que sécher les dents des gens polis. Non, plutôt de celles qui dilatent la rate et qui font entrer de l'air à pleins poumons.

Mais, j'ai préféré avertir: attention à votre voisinage. Rire, ça peut donner chaud. Une bonne dose de désodorisant devrait faire l'affaire. Rire, ça peut aussi causer quelques étouffements. Il vaut mieux desserrer la cravate avant de virer bleu.

Et voilà pour la respiration! Et voilà du même coup pour la chronique!

C'est une fois l'histoire d'un gars...

Juste une petite remarque. Non, mais y fait-tu beau? Ça ressemble à un mois de juillet où même les feuilles prendraient des couleurs! Sacré coup de soleil!

Un réseau vieillissant et parfois négligé

La liste des problèmes en matière de traitement des eaux usées est longue



Luc Larochelle

luc.larochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le réseau de captation et de traitement des eaux usées de la Ville de Sherbrooke souffre d'une multitude de problèmes liés à son vieillissement ainsi qu'à un manque d'entretien.

Ces problèmes, qui coûteraient entre 5,5 et 6 millions \$ à résoudre selon les estimations des fonctionnaires municipaux, diffèrent d'une station d'épuration à une autre.

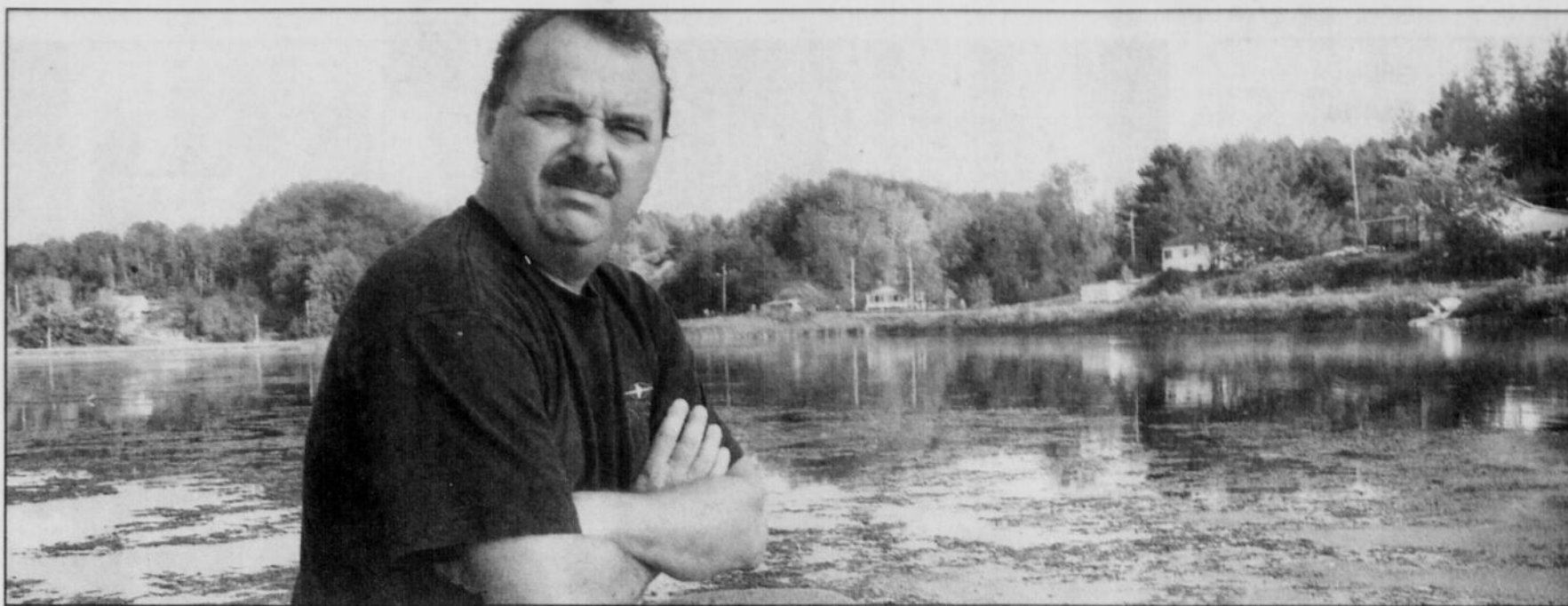
Les débordements répétés à la station de Rock Forest ne sont pas liés à la croissance de la population. Ils sont plutôt attribués à des infiltrations parasitaires à l'intérieur du réseau. La Ville pense que les drains domestiques d'un grand nombre de propriétés sont raccordés au réseau d'égout sanitaire. De plus, durant ou à la suite de précipitations, la nappe souterraine se gorge d'eau et le réseau de canalisation se retrouverait alors immergé. Avec les années, les tuyaux seraient devenus moins étanches et capteraient ces eaux parasitaires, amenant ainsi vers la station d'épuration un volume supérieur à la capacité de traitement. Le trop-plein se déverse directement dans la rivière Magog.

À Deauville, les installations sanitaires sont en copropriété avec Magog. Les municipalités s'apprêtent à corriger des carences aux postes de pompage Dion et Perras. Chaque année, une dizaine de débordements d'égouts surviennent, l'excédent est alors pompé dans un fossé donnant directement dans le marécage du lac Magog qu'on aperçoit depuis le boulevard Bourque. C'est vers cette station d'épuration que seront dirigés les rejets d'une centaine de propriétés du secteur Hollywood-Des Enclaves, qui n'ont actuellement pas d'installations sanitaires conformes.

Un grand nettoyage

Pour ce qui est de Saint-Élie-d'Orford, après la fusion, la Ville a injecté 500 000 \$ afin de procéder au nettoyage des aérateurs. Cet entretien avait été tellement négligé qu'il a fallu utiliser des pelles mécaniques pour décoller les galettes de boues qui obstruaient les équipements d'aération. Tout nouveau développement domiciliaire est bloqué dans le secteur Saint-Élie tant que la capacité de traitement n'aura pas été augmentée.

Si ces trois premières stations d'épuration ont reçu en 2003 des cotes plutôt minables à cause de la récurrence des débordements (0%, 63% et 50%), celles qui desservent l'ancien Sherbrooke ainsi que Bromptonville s'avèrent plus efficaces. Elles ont obtenu des notes de 94% et 100% à ce chapitre pour la dernière année.



Marc Bergeron, un riverain de la rivière Magog, est furieux. Selon lui, les autorités municipales et provinciales avaient le devoir de prévenir les citoyens des risques de baignade compte tenu des débordements quotidiens de la station d'épuration de Rock Forest. M. Bergeron réclame des explications du maire Perrault et du député de Sherbrooke, Jean Charest.

N'empêche qu'il y aura également des sommes importantes à y investir à brève échéance. Le système de biofiltration de la station principale, située le long du boulevard Queen et qui date d'une quinzaine d'années, est désuet. Une injection d'au moins 1,5 M \$ est à prévoir. En améliorant la performance, la Ville se trouverait aussi à augmenter le potentiel de développement, qui n'est plus que de 8000 logements.

Les quartiers les plus âgés de l'ancienne ville de Sherbrooke sont encore desservis avec une canalisation unitaire, ce qui signifie que les rejets sanitaires et les eaux de pluie empruntent le même tuyau vers l'usine d'épuration. L'apport d'eau de pluie provoque des débordements assez fréquents à certains postes de pompage ou à des régulateurs de pression, principalement dans le Vieux-Nord, l'Est et le Centre-Ouest de Sherbrooke.

À au moins six reprises l'an dernier, les égouts des maisons de l'Ouest ont été déversés directement à l'entrée du lac des Nations, sortant du trop-plein du poste Saint-Joseph, qui se trouve à deux pas de la voie cyclable longeant la rivière entre le Champ des buttes et le parc Blanchard.

Il est toutefois impensable de corriger d'un seul coup l'erreur historique de la canalisation unitaire, les coûts ayant déjà été estimés entre 100 et 200 millions de dollars uniquement pour diriger les égouts sanitaires et pluviaux dans des canalisations séparées comme cela se fait maintenant dans les nouveaux développements.

Pour réduire les débordements d'égouts dans certains secteurs, la Ville devra plutôt prévoir un plan d'interventions à long terme, effectuer les correctifs lors des réfections de rues et réduire les apports d'eau en appelant les citoyens à ne plus brancher leurs drains domestiques aux égouts municipaux.

Une réglementation existe à cet effet mais elle n'a jamais vraiment été appliquée dans le passé.

Un riverain blâme sévèrement les autorités pour leur silence

Luc Larochelle
SHERBROOKE

Les autorités municipales et provinciales ont failli à leur devoir de protéger la santé publique en gardant le silence sur les débordements répétés d'égouts sanitaires dans la rivière depuis le début de l'été.

Marc Bergeron, un riverain de la rivière Magog, soutient que la santé des siens a été mise en danger compte tenu du fort taux de contamination observé dans son secteur, que personne n'avait révélé avant que *La Tribune* fasse écho de l'ampleur de cette problématique.

Selon M. Bergeron, il est inacceptable que les décideurs qui ont charge de protéger la santé de la population n'aient pas dit mot de ce qui s'est passé au cours des mois de juin et juillet alors que les égouts sanitaires débordaient quotidiennement dans la rivière Magog.

Certains échantillons d'eau pris dans ce secteur ont révélé une contamination aussi élevée que 5000 unités de coliformes fécaux par 100 millilitres, 25 fois la cote maximale autorisée pour la baignade.

«C'est un silence honteux. Le maire Perrault, le ministre de l'Environnement et le député de Sherbrooke, Jean Charest, doivent nous expliquer pourquoi personne n'a rien dit. Quand je pense que notre premier ministre a négocié des milliards de plus pour la santé alors qu'on laisse nos enfants se baigner

dans l'eau fortement polluée comme si rien n'était, ça m'enrage ! Est-ce qu'on est en 2004 ou encore en 1964 ? » questionne cet ancien camarade de classe de Jean Charest.

Les rougeurs et les boutons que le fils de M. Bergeron a eus sur le corps au cours de l'été, et peut-être ses maux d'estomac aussi, paraissent moins mystérieux depuis que la récurrence des débordements sanitaires a été exposée au grand jour: ce sont des symptômes de dermatite.

«Il y avait trop d'algues devant notre quai pour se baigner mais les ados prenaient le ponton et ils allaient s'amuser au large ou encore à la Halte du passant. Oui, j'aurais dû m'en douter. Oui, j'ai été naïf de croire que les autorités n'oseraient jamais taire un problème aussi sérieux. Jamais je n'ai été aussi déçu de l'irresponsabilité de nos représentants politiques», a-t-il ajouté.

M. Bergeron fait partie des riverains de ce secteur qui ont milité il y a une quinzaine d'années en faveur du raccordement aux égouts municipaux pour que cessent les rejets dans la rivière.

«Nous avons accepté de payer 800 \$ par année pour que nous égouts soient pompés dans le réseau de la Ville. Et ils nous reviennent sans traitement dans la rivière ! Si c'est la tolérance sociale que nous avons, aussi bien le dire. Je vais débrancher ma pompe, je vais cesser d'encombrer le réseau municipal et le résultat sera le même. Mais qu'on me redonne mon argent», peste le riverain.

M. Bergeron n'arrive pas à concevoir non plus que les inspecteurs du ministère de l'Environnement soient si rapides à intervenir pour surveiller le simple citoyen et que personne n'ait tapé sur les doigts de la Ville.

«Un de mes voisins avait commencé à racle son terrain le long de la rivière, un représentant gouvernemental est venu le prévenir de ne pas trop remuer le lit du cours d'eau. On ne peut pas bouger une pierre dans une rivière, mais une ville peut la polluer sans réprimandes. Vraiment, le ridicule ne tue pas».

Marc Bergeron vient de recevoir la visite d'un évaluateur municipal qui l'a prévenu que la valeur taxable de sa propriété serait probablement révisée à la hausse.

«En théorie, c'est vrai que les habitations en bordure d'un cours d'eau sont recherchées et valent plus cher. Mais ce n'est plus le même privilège quand on vit à côté d'un égout à ciel ouvert».

Mutisme à l'environnement

Pendant que les critiques fusent, c'est le mutisme le plus complet au ministère de l'Environnement. Bien que *La Tribune* ait sollicité une entrevue depuis une semaine en rapport avec cette enquête sur les débordements d'égouts, les représentants du ministère n'ont toujours pas formulé un début de réponse aux multiples questions qui se posent quant à la tolérance d'une pareille récurrence de rejets dans les cours d'eau.

Une fille de party à 113 ans!



Mario Goupil

mario.goupil@latribune.qc.ca
MONTREAL

Qu'on se le dise, à 113 ans, mademoiselle Bertrand est une fille de party!

Coupe de vin à la main, Winnifred Bertrand a célébré en grand son 113e anniversaire de naissance, hier, au grand étonnement de ses parents et amis réunis dans une salle de la résidence pour personnes âgées Berthiaume-Du Tremblay du quartier Ahuntsic, à Montréal.

À 113 ans, la doyenne du Québec, qui a vu le jour à Coaticook le 16 septembre 1891, était dans une forme étonnante hier. Resplendissante même. Non seulement n'a-t-elle pas attendu la paille qu'on lui proposait pour déguster la coupe de vin avec laquelle on l'invitait à trinquer à sa santé, mais elle s'est même offert une pointe de son gâteau d'anniversaire, qu'une nièce lui a fait déguster.

Mademoiselle Bertrand, qui tient à ce qu'on l'appelle ainsi parce qu'elle n'a jamais été mariée, avait même le goût de faire la conversation au représentant de *La Tribune*, un journal qu'elle connaît bien et qu'elle a lu jusqu'au jour où elle a quitté Coaticook pour se rapprocher de ses nièces et son neveu qui vivent tous dans la région de Montréal.

À 83 ans, elle est venue s'installer à la résidence Berthiaume-Du Tremblay en annonçant qu'elle y venait pour mourir. Trente années plus tard, elle se rend encore chez la coiffeuse une fois aux deux semaines!

Hier, Winnifred Bertrand s'est faite toute coquette. Elle a mis son plus beau collier et elle a enfilé sa plus jolie robe. Elle ne peut malheureusement plus porter ses boucles d'oreilles parce qu'elle a besoin d'un casque d'écoute pour entendre ce qu'on veut lui dire. Ses interlocuteurs doivent parler dans un tout petit micro relié aux écouteurs.

On a d'ailleurs fait la jasette un bon moment, elle et moi. Elle m'a même reçu à sa chambre une heure avant la fête, où se trouvait déjà Micheline Vincent, une bénévoles qui prend soin d'elle et qui lui rend visite deux fois par semaine depuis 13 ans.

- Alors, dites-moi comment on se sent à 113 ans, mademoiselle Bertrand?

- Un petit peu branlante..., m'a-t-elle répondu du tac au tac.

Micheline Vincent a croulé de rire en entendant sa réponse. Et moi aussi!



Coupe de vin à la main, Winnifred Bertrand, originaire de Coaticook, a célébré hier en grand son 113e anniversaire de naissance dans une salle de la résidence pour personnes âgées Berthiaume-Du Tremblay du quartier Ahuntsic, à Montréal.

Bien qu'il lui soit arrivé d'avoir de brefs moments de confusion, Winnifred Bertrand était d'une lucidité désarmante hier. Sa mémoire paraissait vive pour une femme de 113 ans qui, de surcroît, a été victime d'un AVC il y a deux ans. Elle n'a surtout pas oublié Coaticook, où une de ses belles-soeurs, Germaine Bouchard-Bertrand, vit toujours.

- Je connais votre belle-soeur, mademoiselle Bertrand.

- Elle parle beaucoup, n'est-ce pas? m'a-t-elle immédiatement lancé.

Autre grand éclat de rire dans la pièce!

J'ai rappelé à mademoiselle Bertrand que cette même belle-soeur m'a un jour confié que Louis Saint-Laurent, l'ancien premier ministre du Canada, avait été son cavalier.

«Je ne le haïssais pas, mais j'étais surtout amie avec ses deux soeurs...», m'a-t-elle expliqué.

- Déçue de ne vous être jamais mariée?

- Non, pas du tout. Je n'ai pas d'enfant, mais j'ai des nièces et un neveu que je gâte un peu. Mon père me disputait même à l'époque parce que je les gâtai trop...

- Et que pensez-vous de la vie d'aujourd'hui?

- C'est fou!

Évidemment, j'ai demandé à mademoiselle Bertrand jusqu'à quel âge elle souhaite vivre.

- C'est assez. Je suis rendue assez loin..., a-t-elle répondu.

«Je pense toujours que c'est la dernière fois qu'on me fête, mais il y a toujours une autre fois. On m'a beaucoup beaucoup fêtée, vous savez...», a-t-elle ajouté.

- Et le secret de votre longévité, quel est-il?

- Rien d'extrême. Ni d'un bord, ni de l'autre.

Tout doit être modéré...

- Comme boire juste une coupe de vin?

- Je préfère le gin. Chaque samedi, mon frère Raymond (maintenant décédé) et sa femme passaient chez moi après la messe et il me versait un petit verre de gin.

Sa mémoire est vraiment phénoménale pour une femme d'un âge aussi avancé. Physiquement, elle est toutefois sérieusement hypothéquée depuis deux ans, étant partiellement paralysée. Elle ne peut donc plus marcher.

«Il y a longtemps que je ne l'ai pas vue aussi en forme qu'aujourd'hui, m'a avoué Mme Vincent. Elle avait vraiment hâte à son jour de fête...»

- 0 0 0 -

Avant d'aller rejoindre le groupe dans la grande salle du 6e étage, Winnifred Bertrand a reçu la visite de l'aumônier de l'établissement, André Michaud. Elle lui a demandé de bénir ses chapelets. Pour la xième fois...

«Je ne voudrais surtout pas vivre aussi vieux...», m'a mentionné le prêtre à l'oreille.

Une fois au grand salon où se trouvaient réunis parents et amis, on a présenté un gâteau d'anniversaire avec trois chandelles à Winnifred Bertrand. Trois, c'était déjà trop difficile à souffler. On a dû l'aider.

Selon le dernier relevé de la Gerontology Research Group des États-Unis, mademoiselle Winnifred Bertrand était, en date d'hier, la 10e personne la plus âgée de la planète... et la deuxième au Canada. On a en effet découvert ces derniers mois qu'une religieuse née le 27 février 1891, soit 164 jours avant la Québécoise, vit encore dans un couvent de Moncton, plus précisément à la Maison provinciale des Filles de Jésus. Elle s'appelle Anne Samson.

La doyenne de la planète, Hendrikje Van Endel, des Pays-Bas, a 114 ans et 78 jours. Elle est née le 29 juin 1890. À noter que seulement quatre hommes figurent par les 48 personnes ayant dépassé l'âge de 110 ans...

«Moi je ne veux pas suivre ses traces et vivre aussi longtemps. Elle n'a pas vraiment de qualité de vie...», m'a mentionné discrètement Pauline Bertrand, 78 ans, l'une des quatre nièces de mademoiselle Bertrand.

En tout cas, hier, jour de son anniversaire, elle n'avait surtout pas l'air de trop s'en plaindre.

«Vous verrez, l'an prochain elle va être la doyenne de la planète!», s'est risqué à avancer l'époux de l'une de ses nièces.

Je n'en serais pas le moindre étonné.

Une «mascarade» de débat

La non-participation de la CSN au forum régional de demain se veut exceptionnelle



Gilles Fisette

gilles.fisette@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le forum régional *Place aux citoyens* qui se tiendra, demain samedi, à Sherbrooke, est une «mascarade» de débat qui s'inspirera d'un document «simpliste».

Ce dur jugement est celui que pose la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, en entrevue à La Tribune, à quelques heures de la tenue du forum sherbrookoïse qui s'inscrit dans la série des forums régionaux appelés par le premier ministre, Jean Charest. La CSN comme l'ensemble du mouvement syndical et communautaire boycotte l'événement, lui préférant un forum parallèle qui se tiendra simultanément au forum officiel, à l'Université de Sherbrooke.

Cette non-participation de la CSN est exceptionnelle, a souligné Mme Carbonneau.

«Mais la façon dont se présentait cette consultation-là avait aussi des allures exceptionnelles mais pas vertueuses pour autant... On y voyait principalement deux écueils. L'un, de l'ordre de l'organisation démocratique de ce débat, avec très peu de préparation et de transparence, avec des règles de fonctionnement très contraignantes et courtes (chaque participant ne disposera que de deux minutes pour se prononcer sur les quatre grands thèmes retenus). C'est une chose de ne pas avoir une position frileuse et d'être capable de débattre de tout mais encore faut-il que ce ne soit pas une mascarade. D'autre part, le document de consultation auquel nous étions confrontés, est un document simpliste, de pensée unique et où les conclusions sont télégraphiques et manquent de nuances. De ce côté-là,



En entrevue à La Tribune, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a expliqué pourquoi sa centrale ne participera pas au forum régional de demain. Elle était accompagnée de Jean Lacharité, président de la CSN-Estrie.

c'est une véritable insulte à l'intelligence des citoyens et n'est pas une base pour une prise de position engageante pour le reste de la société», a-t-elle expliqué.

Selon Mme Carbonneau, «nous avons été forcés de continuer à nous exprimer sur le même mode que nous avons choisi

depuis une année car il n'y a pas d'autres espaces démocratiques».

Sur le supposé virage social-démocrate du gouvernement Charest et du rapprochement avec le monde syndical depuis le printemps, la présidente de la CSN pose plusieurs bémols.

D'abord, explique-t-elle, le mouvement syndical n'oubliera jamais les lois passées sous le baillon, avant l'ajournement de l'Assemblée nationale, en décembre dernier.

«Ce n'est pas de la rancœur mais il faut être conscient que nous avons reculé

au Québec sur des droits fondamentaux comme le droit d'association, le droit à la libre négociation. Ce n'est pas vrai que viendra un temps où nous dirons que c'est chose du passé et qu'il faut faire un trait là-dessus. Quand on analyse la grosseur des attaques, ça nous a menés à poser des gestes comme des poursuites devant les tribunaux... Le gouvernement ne peut pas s'attendre à une accalmie. Cela ne veut pas dire que nous allons boudier dans notre coin et ne pas avoir de débat.»

Quant au forum national où se fera le bilan des forums régionaux, la participation de la CSN n'est également pas acquise.

Selon Mme Carbonneau, c'est le conseil confédéral du 22, 23 et 24 septembre, à Québec, qui prendra la décision d'une participation ou non au forum national.

Quant à la participation de la CSN au comité consultatif sur les finances publiques et la démographie, elle souligne qu'il n'y a rien jusqu'à maintenant pour soulever son enthousiasme. Les présentations faites à ce jour contiennent peu de nuances et ne laissent pas de place à la contestation du point de vue, dit-elle.

«Je regrette mais ça n'a pas d'allure. On présente par exemple l'état des finances publiques et le problème démographique comme ne laissant pas d'autres choix que celui de couper. Et vive l'État minimum. C'est purement idéologique. Il y a pourtant des marges de manœuvre qui doivent être explorées. Il y a 40 pour cent des citoyens qui ne paient pas d'impôt, présentement, au Québec. Ce n'est pas un projet de société, cela. Moi, je rêve que ces citoyens-là, un jour, aient assez d'argent pour en payer des impôts. Si on se décidait comme société de travailler là-dessus, je trouverais ça passablement plus intéressant que l'État minimum... Il y a plein d'exclus. Pouvons-nous regarder le système scolaire, la qualification de la main-d'œuvre, le salaire minimum, les travailleurs atypiques, etc?», demande-t-elle.

L'argent de la santé doit aller à la santé

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Parti avec la bénédiction de la CSN, Jean Charest risque fort d'être attendu avec des briques et un fanal maintenant qu'il est revenu de la rencontre des premiers ministres.

«Il me semble qu'il y avait autre chose à faire dans la vie qu'un exercice de musculature et d'aller provoquer le fédéral en lui disant qu'il allait dépenser dans tous les secteurs», a expliqué la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, en reprochant à Jean Charest d'avoir déclaré que les sommes supplémentaires

obtenues du gouvernement fédéral ne seraient pas nécessairement toutes consacrées à la santé.

«Moi, je dis à monsieur Charest un instant. Lorsque vous vous êtes présenté à l'élection, vous avez dit que la santé était la première priorité. Vous aviez promis, dans un cadre financier, des relèvements des sommes affectées à la santé. Il y a un bout de chemin de fait. Il y a un milliard qui n'a pas été fait au cours de la première année. N'allez donc pas nous raconter que nous avons pris les devants, que tout est réglé en santé et qu'il faut rembourser vers les autres ministères. Je n'accepte pas ce genre de discours-là. Je sais qu'il y a des besoins dans les autres

ministères, en environnement et en éducation, notamment. Mais il ne se désengagera pas de ses propres engagements à l'égard de la population du Québec.»

Au moment de l'entrevue, elle disait attendre la fin de la conférence fédérale-provinciale mais notait que Jean Charest «aura des comptes à rendre aux Québécois sur les façons de dépenser cet argent».

Par ailleurs, a expliqué Mme Carbonneau, le gouvernement Charest fera face à une forte opposition lorsque s'ouvrira, au début d'octobre, la commission parlementaire qui se penchera sur la création de l'Agence des partenariats privé-pu-

blic.

«À sa face même, ce projet de loi contraste beaucoup avec le discours supposément rassurant de la présidente du Conseil du Trésor (Monique Jérôme-Forget) qui dit reconnaître que le projet de loi n'est pas une panacée et qu'il faudra y aller pas par pas, à la pièce. C'est un discours rassurant mais quand je retourne au projet de loi, je lis que tous les projets de développement portés par un ministère ou un organisme parapublic devront être soumis à cette agence pour voir s'il n'y a pas lieu d'y associer un partenaire privé. Et c'est cette agence qui devra négocier avec ce partenaire privé. Il y a donc manifestement quelqu'un qui

ne dit pas tout à la population.»

Selon Mme Carbonneau, en créant une agence complètement distincte de la fonction publique et en demandant au privé d'évaluer l'opportunité de confier des choses au privé, le gouvernement posera un geste qui revient à «asseoir un enfant dans un plat de bonbons».

La CSN rappelle que les expériences de privatisation de services tentées au centre hospitalier La Providence, de Magog, et à Youville, à Sherbrooke, ont tourné court et démontré que le recours au privé n'était pas un gage de qualité et d'efficacité.

Les policiers arrêtent les présumés agresseurs et... la victime

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Deux individus ont comparu hier devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, pour avoir été impliqués, semblerait-il, dans une affaire de voies de fait armées et d'extorsion et leur victime, de son côté, devait également être appréhendée au même moment car elle faisait l'objet d'un mandat d'arrestation de la part des autorités judiciaires de Saint-Jérôme.

Cette curieuse affaire a amené les patrouilleurs du Service de police de Sherbrooke à intervenir vers 0 h 30, hier, rue Gillespie.

Les policiers, selon les informations obtenues, ont procédé à l'arrestation de Billi Beaudoin, âgé de 18 ans, et de François Laroche, âgé de 19 ans, pour l'affaire d'agression armée et d'extorsion... et à celle de leur victime, Marc Langlois, âgé de 28 ans, qui devra aller faire un tour du côté de Saint-Jérôme.

La procureure Karine Frenette pour la poursuite s'est opposée à la remise en liberté de Beaudoin.

Le client du défenseur Claude Robitaille reviendra donc devant le tribunal aujourd'hui pour y subir son enquête sur cautionnement.

Quant à Laroche, représenté par Me Christian Raymond, il a pu recouvrer sa

liberté et pourra rentrer chez lui, à Montréal, en se soumettant à une série de conditions énumérées par Me Frenette et imposées par le juge Lassonde.

Il reviendra devant la Cour le mardi 23 novembre.

Selon les informations recueillies, les deux accusés de l'affaire de voies de fait armées et d'extorsion auraient forcé leur victime à aller commettre un vol de quelques dizaines de dollars pour ainsi rembourser un restant de dette, en fait la balance d'un prêt qu'il aurait eue à leur endroit.

On aurait de bonnes raisons de croire que le créancier serait Beaudoin et son assistant du moment aurait été Laroche.

La SQ tourne sa «cisaille» vers Wotton et Ham-Sud

René-Charles Quirion
SHERBROOKE

La Sûreté du Québec a poursuivi ses efforts d'éradication de marijuana dans le cadre du programme «Cisaille» en procédant, hier, à la saisie de quelque 1450 plants sur le territoire de l'Estrie.

Les agents de la SQ ont été particulièrement actifs dans les secteurs de Wotton, Ham-Sud et Dudswell.

Un suspect encore sur place

La perquisition effectuée sur le chemin McAuley à Bury s'est aussi poursuivie, hier. Lors de la journée nationale d'éradication, la SQ a dû cesser l'arrachage des plants de cannabis pour se mettre en mode enquête. Malgré les VTT qui ont circulé une bonne partie de l'après-midi et l'hélicoptère qui a survolé le secteur, les policiers ont procédé à l'arrestation d'un individu qui se trouvait encore sur place vers 17 h. L'homme était enfermé dans une remorque de 45 pieds où les «mariculteurs» avaient aménagé un endroit pour faire sécher les cocotes de cannabis.

«Nous avons saisi 21 kilos de cocote séchée. Le suspect ne s'était pas rendu compte de la présence de nos agents dans la plantation. Nos policiers ont mis fin au volet éradication et ont entrepris une enquête», explique le porte-parole de la SQ en Estrie, Louis-Philippe Ruel.

Ce sont finalement quelque 8000 plants de marijuana qui ont été arrachés dans le cadre de la journée nationale d'éradication du programme «Cisaille», dont plus de la moitié ont été trouvés dans le secteur de Bury sur les chemins McAuley et Crossbury.

Vaste choix de fontaines d'eau



AQUA PLUS
Pour de l'eau
D'une pureté toute naturelle!
Jusqu'à 70% de rabais
(819) 563-8085
4070, boul. Industriel, Sherbrooke, J1L 2T8

BIENVENUE CHEZ NOUS
Verger Duhaime
Naturellement!
Venez cueillir vos pommes
tous les jours de 9 h à 19 h

La Macintosh et plusieurs autres variétés disponibles.

Balades en tracteur
Samedi de 13 h à 17 h
Dimanche de 10 h 30 à 17 h

(Membre du club d'encadrement technique Agro-Pomme pour la réduction de pesticides)

405, route 239, Saint-Germain
(1/2 mille passé l'église) Tél.: 395-2433

UN 2\$ QUI VA DROIT AU COEUR!

Jusqu'au 28 septembre, lors de votre prochaine visite chez IGA ou RONA, faites un don de 2\$ à la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal. Obtenez automatiquement 1 mille de récompense AIR MILES et la chance de gagner gros!

2\$ À GAGNER
50 000
milles de récompense
AIR MILES



5 LOTS DE 5000
milles de récompense
50 LOTS DE 1000
milles de récompense



IGA RONA

Aucun achat requis. Détails et règlement disponibles à la Fondation de l'ICM et dans les IGA et les RONA participantes. Question réglementaire d'arithmétique requise. Date limite de participation: le 28 septembre 2004. Tirages le 17 novembre 2004. TM Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc.

Les travaux du Plateau gênent le flux sur la 410

Les perturbations pourraient se faire sentir jusqu'à la fin d'octobre



Les automobilistes qui empruntent l'autoroute 410 pour le retour à la maison affrontent un goulot en raison de travaux liés à l'aménagement du Plateau Saint-Joseph. Ils ont le choix de s'armer de patience ou de dénicher un trajet de rechange...



René-Charles Quirion

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les travaux d'aménagement du Plateau Saint-Joseph créent des problèmes de circulation sur l'autoroute 410 en direction des autoroutes 10 et 55 lors du retour à la

maison.

Depuis le début de la semaine, le problème est encore plus important étant donné que l'aménagement d'une sortie pour accéder à ces futurs commerces à grande surface entraîne la fermeture d'une voie.

«L'accotement de la voie de droite est retranché et les travaux qui sont effectués sur le terre-plein pour relier les conduites de gaz naturel du parc Industriel jusqu'au Plateau Saint-Joseph bloquent la voie de gauche. Une seule voie est disponible à la circulation», explique le porte-parole du ministère des Transports du Québec

en Estrie, Paul Jeannotte.

La présence des travailleurs des deux côtés de l'autoroute occasionne d'importants ralentissements surtout que les véhicules doivent s'engager dans un étranglement qui n'offre qu'une voie aux 25 000 automobilistes qui empruntent quotidiennement ce tronçon lors du retour à la maison.

«La densité de circulation est très importante dans ce secteur. Avec les entrées des rues King et du boulevard Portland, c'est certain qu'il peut y avoir des ralentissements. Les automobilistes sont invités à utiliser des circuits alternatifs s'ils

le peuvent», mentionne Paul Jeannotte.

Pour l'aménagement des travaux de développement du Plateau Saint-Joseph, le ministère des Transports du Québec a donné la permission au gestionnaire des travaux, la Ville de Sherbrooke, d'emprunter une voie de l'autoroute 410.

«Ils ont des normes et des règlements à respecter. Nous avons effectué des vérifications et tout est conforme. Les automobilistes doivent s'habituer à composer avec les inconvénients le temps de ces travaux», assure M. Jeannotte.

Les travaux du Plateau Saint-Joseph devraient perturber à divers degrés la circulation sur l'autoroute 410 jusqu'à la fin d'octobre. La limite de vitesse a été abaissée à 90 km/h le temps des travaux. Les automobilistes sont invités à la plus grande prudence.

La circulation sera aussi perturbée dans l'autre direction au cours des prochains jours sur l'autoroute 410. Des travaux seront effectués aux feux de circulation de l'intersection de la 410 et du boulevard Université qui ont été endommagés par un accident de la route. Des ralentissements pourraient survenir aux heures de pointe.

Transports Québec invite encore une fois les automobilistes à la patience et à la prudence.

Brève fermeture de la 55 à Melbourne

La Tribune
SHERBROOKE

Les usagers de l'autoroute 55 doivent prendre note que cette voie rapide sera fermée dans les deux sens, aujourd'hui à 10 h, pour une courte période d'environ 15 minutes.

Cette fermeture est nécessaire afin de permettre à Hydro-Québec d'effectuer la pose d'un câble aérien, dans le secteur du chemin Gee, dans le canton de Melbourne, indique un communiqué de la Direction de l'Estrie du ministère des Transports du Québec.

Des véhicules de la Sûreté du Québec et du ministère des Transports du Québec seront sur place pour assurer la sécurité des usagers de ce secteur.



L'escadron des Snowbirds offrira ses prouesses aérienne demain et dimanche dans le cadre du «AirShow de Sherbrooke 2004».

Les pilotes des Snowbirds promettent d'en mettre plein la vue

René-Charles Quirion
SHERBROOKE

Les neuf pilotes des Snowbirds des Forces canadiennes promettent d'en mettre plein la vue cette fin de semaine dans la cadre du «AirShow de Sherbrooke 2004» qui se tiendra à l'aéroport.

Les Snowbirds ont fait leur entrée, hier, en sol sherbrookoise pour la première fois depuis leur dernière venue en 1999. Le capitaine Paul Couillard, qui pilote l'un de ces avions Tutor, promet que l'Escadron 431 impressionnera les spectateurs présents.

«Nos effectuations plusieurs manoeuvres en formation de neuf avions. Nous réalisons des vrilles et des loops. Les avions se croisent à plusieurs reprises ce qui rend la prestation très spectaculaire», explique le capitaine Couillard qui est l'un des deux Québécois présent au sein de cette équipe avec le pilote Patrick Gobeil.

Ces 36 minutes de spectacle de haute voltige demandent une concentration extrême à ces pilotes de l'escadron de démonstration des Forces canadiennes, qui en est à sa 34e année d'existence.

«En raison des forces gravitationnelles, ces 30 minutes sont très exigeantes physiquement et mentalement. C'est un travail d'équipe qui se déroule de façon très professionnelle. Nous passons six

mois en entraînement avant de présenter ce spectacle», assure celui qui pilote l'avion numéro 2 des Snowbirds.

L'organisateur du «AirShow de Sherbrooke 2004», René Trahan, est très fier de pouvoir compter sur les Snowbirds à cet événement. Si Dame Nature est favorable, les pilotes pourront offrir leur prestation en altitude qui est la plus spectaculaire.

«C'est l'équipe nationale acrobatique que tout le monde veut voir. C'est une équipe de réputation internationale. C'est la cerise sur le gâteau de notre spectacle aérien. Cependant, nous offrons beaucoup d'autres démonstrations aux personnes présentes», poursuit M. Trahan.

Tant demain que dimanche, les spectateurs pourront se présenter à compter de 10 h sur les terrains de l'aéroport de Sherbrooke qui est situé à Westbury. Ils pourront alors contempler de plus près les onze Tutor des Snowbirds, un hélicoptère Griffon, un chasseur CF-18, un avion d'entraînement Harvard II, le supersonique CT-155 Hawk ou le bombardier à eau CL-415 et parler aux pilotes de ces appareils.

À compter de 13 h, les spectateurs pourront lever les yeux au ciel et admirer le spectacle qui s'offrira à eux jusqu'à 17 h.

«Le AirShow a un début et une fin

comme une séquence acrobatique. Tous les pilotes présents vont démontrer leur savoir-faire à bord de ces appareils. Des parachutistes se joindront aux prouesses des avions militaires. Le temps frais, mais clair qui est prévu cette fin de semaine permettra aux spectateurs de bien apprécier manoeuvres de façon précise et tranchante. Il sera très agréable pour l'œil de voir ces prouesses aériennes», assure René Trahan.

Après la séance d'entraînement des Snowbirds se tenant en journée qui leur servira à repérer les balises pour les spectacles de la fin de semaine et une petite visite au-dessus de Sherbrooke, les pilotes se rendront au East Side Mario's de la rue King Ouest pour un 5 à 7. La population est invitée à venir les rencontrer et les profits de cette soirée seront remis à l'organisme la Rose des vents.

«Pour Sherbrooke, ce spectacle aérien se veut une fenêtre intéressante. En plus d'assister à un spectacle haut en couleur, la population est invitée à venir découvrir les installations et les services offerts à l'aéroport de Sherbrooke», mentionne le coordonnateur de l'événement.

Le prix d'entrée pour la journée de ce «AirShow de Sherbrooke 2004» a été fixé à 10 \$ pour les adultes, 5 \$ pour les étudiants et les enfants de moins de 9 ans accompagnés de leurs parents auront accès gratuitement au site.

LOTTO 649		Tirage du 2004-09-15		GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	4 034	872,00 \$				
5/6+	2	144	102,50 \$				
5/6	128		1 860,00 \$				
4/6	6 921		65,10 \$				
3/6	128 157		10,00 \$				
2/6+	76 077		5,00 \$				
Complémentaire : (37)							
Ventes totales :		14 200 462 \$					
Prochain gros lot (appr.) :		4 000 000 \$					

Quebec 49		Tirage du 2004-09-15		GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000	000,00 \$				
5/6+	0		50 000,00 \$				
5/6	16		500,00 \$				
4/6	927		50,00 \$				
3/6	17 916		5,00 \$				
Complémentaire : (49)							
Ventes totales :		510 509,00 \$					

DOUBLE JEU 49+		Tirage du 2004-09-15		GAGNANTS		LOTS	
03 06 21 42	87		574,70 \$				
18 26 33 38	62		403,20 \$				
04 29 34 39	37		675,60 \$				

*Seules les sélections participant au Lotto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

LOTTO 649		DES GROS LOTS PLUS GROS, PLUS SOUVENT	
Tirage du 2004-09-16	03 15 67 69 (75)		

Lotto 649		Tirage du 2004-09-16		Tirage du 2004-09-15		Tirage du 2004-09-16	
3	124	4	4353	420844		494075	

Banco		Tirage du 2004-09-16		Tirage du 2004-09-15		Tirage du 2004-09-16	
06 08 13 20 24 25 28 36 37 38							
42 43 47 51 52 53 62 64 68 70							

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Le lundi 23 août s'est déroulé le

11^e Tournoi de golf annuel Rita Steinberg Goldfarb

au profit de La Société de recherche sur le cancer au prestigieux Club de Golf Elm Ridge. Le but de cet événement est de réunir des partenaires dans la lutte contre le cancer et de ramasser des fonds pour soutenir près d'une centaine de projets de recherche dévoués à cette cause.



Sur la photo, nous voyons M. Erik Moisan, bénévole et président du Comité du golf 2004, remettre un chèque au montant de 260 000 \$ provenant des recettes de la journée, au président de La Société, M. Mario Chevrete, et au directeur général, M. Gilles Léveillé.

129871

LE GRAND JOURNAL
CE SOIR
16 H 30
AVEC ANNIE CORRIVEAU
ET JEAN-LUC MONGRAIN

FLASH
CE SOIR
18 H 30
RENCONTRE AVEC
CÉLINE DION

TQS
Un réseau
COGECO

Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

Charest s'illustre



Maurice Cloutier

maurice.cloutier@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les provinces ont arraché à Paul Martin 18 milliards de dollars sur six ans pour la santé. C'est beaucoup et peu en même temps pour répondre aux besoins immenses des Québécois et des Canadiens en santé.

Surtout lorsque le premier ministre Jean Charest avoue candidement que la part du Québec, du moins cette année, a déjà été engagée et est déjà dépensée, ce qui vient couper court aux attentes légitimes de tout le réseau de la santé et à l'appétit des centrales syndicales qui négocient cette année avec l'État. Il n'y aura donc ni hausse spectaculaire des chirurgies, ni baisse marquée des délais dans les salles d'urgence.

Cette douche froide et le désir maladif de plusieurs à disséquer les chiffres réels par rapport aux espoirs et aux positions initiales d'une grande négociation ne doivent pas faire perdre de vue que la donne politique semble avoir bel et bien changé et que Jean Charest doit en recevoir tout le mérite.

Avec des appuis fermes des syndicats au Québec et des autres provinces par l'entremise du Conseil de la fédération, qui les unit, l'ouragan Jean Charest a secoué tout autant Ottawa cette semaine que Ivan en Floride. Paul Martin a bien failli y laisser sa chemise.

Les coups portés devant les caméras par Jean Charest et Bernard Lord, qui ont éclipsé leur homologue ontarien Dalton McGuinty, ont fait très mal à un Paul Martin dont l'entourage semblait mal préparé pour la conférence. Ces coups ont forcé la main d'un premier ministre canadien à la tête d'un gouvernement minoritaire, qui ne pouvait s'offrir le luxe d'un échec cuisant dans le dossier de la santé. Surtout que M. Martin avait promis de réparer le système de santé canadien pendant la dernière campagne électorale.

Par contre, Paul Martin a affiché une capacité de récupération et

d'adaptation qui a permis de laisser une tout nouvelle impression, fort rafraîchissante, de ces fameuses conférences fédérales-provinciales. Enfin! N'est-il pas préférable d'avoir un premier ministre canadien apparemment désorganisé mais capable de souplesse et de compréhension pour conclure une entente plutôt qu'un premier ministre arrogant qui demeure enfermé dans certains dogmes assurant des querelles interminables? M. Martin n'a pas fait preuve de faiblesse.

Paul Martin a bien failli y laisser sa chemise

L'entente finale assure que le Québec gère les fonds alloués en fonction de son propre plan d'amélioration des soins de santé et que le gouvernement fédéral respecte les compétences du Québec dans le secteur de la santé. L'entente prévoit des «arrangements adaptés à la spécificité du Québec». À première vue, le Québec a donc gagné sur toute la ligne avec une nouvelle notion de fédéralisme asymétrique, comme se plaît à répéter M. Charest.

Il ne faut pas négliger non plus l'obtention d'une conférence fédérale-provinciale sur le déséquilibre fiscal le 26 octobre prochain.

Plusieurs diront que l'élection d'un gouvernement minoritaire est un facteur déterminant de la nouvelle ouverture du gouvernement fédéral. En aucun moment il ne faudra oublier le rôle déterminant de Jean Charest qui a fait preuve d'un grand leadership. Il a bien joué ses cartes. Incidemment, le mécontentement de Bernard Landry laisse sceptique.

Il est évident que les Québécois ont apprécié la détermination de Jean Charest à défendre les intérêts du Québec. Cette prestation pourrait lui permettre de rebondir dans le cœur des Québécois, après une série de sondages dévastateurs. Comme un chroniqueur du *Devoir* l'écrivait hier, M. Charest est un joueur des séries. Il sait mieux que quiconque relever son jeu lorsque la situation l'impose.

Grâce à lui, le Québec a repris un rôle prépondérant dans le déroulement de ce type de rencontre alors que l'Ontario avait pris l'habitude de mener le jeu.

ON N'ADMET PAS SON CHIEN À L'HÔTEL :
MICHÈLE RICHARD PÈTE LES PLOMBS



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Où s'en va mon système de santé?

Récemment, un patient m'a fait part de ses inquiétudes en rapport avec le système de santé. J'ai décidé de me faire le porte-parole de ce citoyen, de même que de tous les citoyens qui se demandent où s'en va notre système de santé.

Docteur, mon système de santé est-il viable?

Docteur, je suis inquiet de mon système de santé. Je ne sais comment vous exprimer ce que je ressens. Ça ressemble étrangement à un paradoxe. Je suis fier, très fier même, des services que l'on reçoit, mais je suis déçu de ne pouvoir les recevoir dans des délais acceptables. Je suis dans l'incapacité de me trouver un médecin de famille qui saura me prendre en charge, répondre à mes attentes, me soigner et me diriger, au besoin, aux bons médecins spécialistes. Je suis inquiet, car les services que nous recevons, malgré toute la bonne volonté des professionnels de la santé qui les dispensent, ne sont plus les mêmes.

Je suis inquiet, quand j'entends les politiciens se renvoyer la balle à qui mieux mieux quand il s'agit de financer notre système de santé, qu'un jour, fut notre fierté. Je dis notre, peut-être aurais-je dû dire votre système de santé. Je suis inquiet, quand je prends conscience que le

gouvernement fédéral, qui le finançait à 50% à ses débuts, ne le subventionne plus qu'à hauteur de 16% seulement. Je suis inquiet, quand je vois le gouvernement fédéral ruser avec les provinces pour les transferts fédéraux et trouver de multiples excuses pour diminuer davantage la part qui doit revenir aux provinces. Je suis inquiet, quand je vois tous les efforts que fait le gouvernement fédéral pour maintenir les provinces dans un état de dépendance financière pendant qu'il engrange les milliards, alors que les provinces n'arrêtent pas de chercher des moyens innovateurs pour tenter de minimiser les dégâts.

Je suis d'autant plus inquiet, que les finances du Québec ne nous permettent plus d'espérer un système de santé qui répondra aux attentes de la population québécoise, une population qui ne cesse de vieillir. Depuis les quinze dernières années, les dépenses en santé n'ont cessé de croître, à un point tel que les seules dépenses en santé contribuent, actuellement, pour 42% des sommes investies dans les différents programmes, alors qu'il y a à peine une dizaine d'années, ces dépenses ne représentaient que 25%. Et que dire de notre dette à tous? Celle-ci s'élève à près de sept milliards et elle équivaut à 12,8% du budget total de la province, soit une augmentation de 4,1% par rapport à l'année dernière.

Qui plus est, certains ministères affichent une dette qui avoisine l'équivalent de la moitié du budget qui leur est alloué. C'est le cas du ministère de la Culture et du ministère des Transports qui doivent emprunter pour pouvoir mener à bien les programmes qu'ils ont mis de l'avant.

Docteur, dites-moi que je n'ai aucune raison de m'inquiéter de l'avenir de notre système de santé, dans ce contexte. Je vous en prie, convainquez-moi que je n'ai rien à craindre. Dites-moi que vous ne céderez pas à la tentation d'ouvrir trop grande la porte au secteur privé, cédant ainsi, en partie, notre système aux mains de quelques loups voraces qui n'auront que faire des soins de santé qu'ils jugeront non rentables. Dites-moi que vous allez faire tout en votre pouvoir pour préserver et améliorer l'accessibilité, la qualité et la continuité des soins de santé. Dites-moi que vous allez demeurer flexible dans votre approche pour régler les problèmes du système de santé et que vous ne tomberez pas dans le dogmatisme et l'idéologisme. J'ai besoin de l'entendre parce que présentement, la boussole de notre système s'affole et qu'elle a besoin de retrouver son pôle magnétique. Dites-moi franchement, Docteur, notre système de santé est-il encore viable?

Guillaume Charbonneau, M.D.

Président de la Fédération des médecins résidents du Québec

Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents:
par courriel:
redaction@latribune.qc.ca;
par télécopieur: 564-8098;
ou par la poste:

Opinions des lecteurs,
1950, rue Roy,
Sherbrooke, Québec,
J1K 2X8.

Analyse

Le cynisme et le civisme



Alain Dubuc

Collaboration spéciale

Pendant que les premiers ministres se chicanent sur le financement de la santé, un autre psychodrame, tout aussi important, se déroulait de façon plus discrète dans la capitale canadienne, les travaux de la Commission Gomery, qui doit faire la lumière sur ce que l'on a appelé le scandale des commandites.

Le début des travaux de cette commission a été accueilli de façon souvent négative. Les commentateurs de la colline parlementaire, dont le cynisme est légendaire, ont eu tendance à évaluer cette commission à travers le prisme de sa rentabilité politique et à en conclure que le premier ministre Martin avait commis une erreur en promettant cette enquête.

Le cynisme n'est pas une réponse à tout. Il existe une telle chose que des principes et le civisme. L'exercice de recherche sur le scandale des commandites, d'introspection, d'analyse des faits dans lequel se sont lancés le juge Gomery et son équipe est absolument nécessaire à la santé de notre démocratie.

En soi, l'affaire des commandites est mineure, si on ne regarde que les sommes impliquées ou la nature de la corruption. Mais elle s'est transformée en scandale parce qu'elle a symbolisé l'usure du pouvoir du gouvernement Chrétien, que les gestes reprochés touchaient au thème explosif de l'unité nationale, et surtout parce que c'est la goutte qui a fait déborder le vase, l'événement qui a cristallisé une crise de confiance déjà aiguë entre les citoyens et l'État.

Cet événement a provoqué un choc majeur, dominé la campagne électorale du printemps dernier et laissé des cicatrices encore profondes. La crise a été assez traumatisante pour que les Canadiens et les Québécois aient besoin d'un processus d'introspection et de guérison.

Il s'agit moins de se lancer dans une chasse aux sorcières que d'essayer de comprendre. Bien sûr, il faut rechercher ceux qui ont commis des gestes illégaux et les punir. Mais cela n'est pas le mandat principal de la commission, qui ne touchera pas aux dossiers déjà devant les tribunaux. Le fait qu'il y ait eu des actes illégaux est sans doute moins lourd de conséquences que l'effondrement moral, financier et administratif de l'appareil fédéral révélé par ce scandale.

Voilà pourquoi il faut savoir ce qui s'est passé. On connaît plusieurs péripéties de cette histoire, mais pas la culture qui l'a permise, les déficiences du leadership, les manquements éthiques, les carences des mécanismes de contrôle. Il est important de comprendre la mécanique du scandale, pour éviter que cela se reproduise, pour restaurer la confiance et aussi pour restaurer l'image du Canada comme pays qui ne tolère pas la corruption.

Cette démarche se fera à plusieurs niveaux. Le réel point de départ est politique, le choix du gouvernement Chrétien de commanditer des événements à même les fonds publics pour améliorer

la visibilité du Canada et lutter contre le courant souverainiste. En soi, cela n'est ni illégitime, ni immoral. Un gouvernement peut vouloir améliorer son image et peut même intervenir politiquement pour choisir les commandités qui serviront son message. Et le jugement de ses gestes sera politique : est-ce une façon intelligente et efficace de défendre le Canada? La réponse est non comme l'ont exprimé les Québécois par leur vote, indignés qu'on ait tenté de les acheter à coups de logos.

À cela s'ajoute une question morale. Manifestement, la crise post-référendaire a amené le gouvernement Chrétien à agir avec précipitation, à tourner les coins ronds et, somme toute, à agir comme si la fin justifiait les moyens. C'est le caractère expéditif, l'absence de contrôles, le secret qui ont d'abord envoyé les mauvais messages qui sont à l'origine des dérapages. Au plan moral il est fascinant de voir que des champions du fédéralisme aient, par leurs agissements, perverti une cause qui aurait dû, en principe, être noble.

La commission devra aussi se pencher sur les questions de gouvernance, sur les

niveaux de responsabilité de chacun dans l'appareil fédéral, celle des ministres, celle des fonctionnaires, malmenés dans cette histoire. L'ex-ministre Alfonso Galiano a illustré la confusion qui règne en affirmant, au mépris de toutes nos traditions, qu'il n'était pas responsable de la gestion de son ministère.

Enfin, toute l'histoire nous ramène à une question éthique fondamentale, celle de la raison d'être d'un appareil d'État, en principe au service des citoyens. Ce principe a été doublement trahi, par un programme qui semblait davantage servir des intérêts partisans que des intérêts nationaux, et par une absence de contrôles et de mécanismes de vérification qui bafouent le contrat social entre l'État et les citoyens qui confient leurs impôts pour le bien commun.

En somme, les travaux de la Commission Gomery n'ont pas seulement pour but de rechercher la vérité. Ils aideront la réflexion collective pour changer les rapports entre les citoyens et l'État et changer la façon dont nous sommes gouvernés.

Analyse

La négociation du corridor...

Denis Lessard
QUÉBEC

« En bas du peuple... on ne règle pas ! » Devant ses conseillers un peu perplexes, Jean Charest y était allé d'une de ses formules souvent nébuleuses...

À ce lunch du début de juillet où son équipe devait penser à la stratégie de la joute fédérale-provinciale qui s'annonçait, on se demandait bien où le patron voulait en venir. C'est en pleine nuit mercredi que, subitement, tout devint clair. « Au nom de la population du Québec, je tiens à vous dire que nous marquerons sur notre calendrier pour toujours cette journée du 15 septembre 2004 comme étant une journée importante dans l'histoire de notre peuple », de lancer Jean Charest, bien après minuit, à la clôture de la conférence fédérale-provinciale sur la santé.

Comme à la fin d'un bon film, tout tombait en place. Le décor d'abord, dans la même salle où en novembre 1981 René Lévesque s'était trouvé isolé - les provinces anglophones avaient alors unanimement cautionné le rapatriement unilatéral de la Constitution. C'était encore au même endroit qu'en 1987, puis en 1990, Robert Bourassa avait vu son rêve de faire reconnaître le caractère distinct du Québec s'évanouir en fumée. La vieille gare d'Ottawa, épicentre de tous les séismes constitutionnels au Canada fut souvent le mouloir des espoirs du Québec.

Après le décor, les acteurs. Les visages ont changé, mais la cohorte des premiers

ministres forme toujours la même troupe, imprévisible. Finalement un thème, un moteur, pour cette pièce: ce ne sera pas l'amour ou la vengeance, mais l'honneur retrouvé, l'appel au «peuple» du Québec.

« Dire le mot peuple à cet endroit et à ce moment précis, disons que ce n'était pas neutre », expliquait hier M. Charest dans un entretien accordé à *La Presse*. Pas question toutefois de «réparation», même si dans cette salle beaucoup d'espoirs québécois ont été laissés en plan.

« Je vois là-dedans une nouvelle ère pour le Québec », disait-il, particulièrement rayonnant dans un point de presse pourtant convoqué après 15 heures de négociations ardues. Conscient de l'importance du moment ou plutôt voulant bien le souligner en le faisant devant les caméras, M. Charest demanda à Paul Martin s'il pouvait conserver la plume qui avait servi à signer l'accord «historique».

15 septembre: congé férié ?

Les experts hier soulignaient à l'unisson que ce genre d'accord marquait une rupture par rapport au mouvement de centralisation du fédéralisme canadien, constaté depuis le rapatriement de la Constitution.

« Trudeau doit se retourner dans sa tombe, et les fonctionnaires fédéraux doivent faire des boutons », disait hier Jacques Frémont, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal. Toutefois, comme son collègue Gerald Beaudoin, d'Ottawa, M. Frémont sent le besoin de remettre les pendules à l'heure. Cet accord est important, mais n'est en

rien une entente constitutionnelle.

On est bien davantage dans l'ordre symbolique que juridique. Le gain est politique et Jean Charest en est parfaitement conscient.

Déclaration après déclaration, M. Charest prend ses distances de l'image de fédéraliste dogmatique qu'on avait accolé à ce transfuge d'Ottawa. Ce n'était pas banal de voir en marge de la conférence les députés bloquistes Yvan Loubier et Réal Ménard louer le travail du premier ministre libéral. Et bénéfice non négligeable, avec cette stratégie, Jean Charest soulage à chaque fois ses propres troupes, les libéraux provinciaux restés nostalgiques du nationalisme discret mais têté d'un Robert Bourassa.

Pourtant, il l'admettait hier, Jean Charest a eu bien peur «d'échapper» son accord distinct sur la santé. Paul Martin s'y était bien engagé verbalement, il se disait d'accord avec l'asymétrie, et comprenait qu'il devrait y avoir des dispositions particulières pour le Québec dans le texte général où les provinces acceptaient la mise en place d'un système d'évaluation de la performance de leur système de santé. Mais le texte devenait à chaque version plus contraignant.

« À un moment donné, en après-midi mardi, j'ai demandé que notre négociateur, Yves Castonguay, se retire des discussions sur le texte général », a confié hier M. Charest.

« Cela a eu son effet, ils se sont rendu compte qu'on était sérieux ».

Cette fois, devant un texte général qui enfilait les obligations fédérales, Jean Charest s'était fait une tête: la position

du Québec ne serait pas confinée à un astérisque, à une note en bas de page. « Je voulais une entente distincte, qui soit signée », a expliqué M. Charest hier.

Pagaille

Quelques heures plus tard, en soirée mardi, dans une pagaille indescriptible, plus de 60 fonctionnaires de toutes les provinces se retrouvaient entassés au 24, Sussex, la résidence officielle de Paul Martin, tandis qu'au premier, dans le bureau de travail de M. Martin, les gens des Finances décortiquent les maigres concessions financières d'Ottawa. On furète dans les immenses bibliothèques où un ouvrage, «Comment gérer les catastrophes» fait sourire. Paul Martin, en bras de chemise, paraît un peu condescendant. Débonnaire, il ajoute ou retire les centaines de millions d'un trait de plume sur les tableaux de ses fonctionnaires.

« Ce n'est pas moi qui serai en élections dans 18 mois », lui aurait lancé, cinglant, Jean Charest. Exaspéré par l'immuabilité de l'offre financière d'Ottawa, Bernard Lord, du Nouveau-Brunswick, perd patience et menace de claquer la porte.

C'est aussi le moment où, dans le corridor, au premier étage du 24, Sussex, Paul Martin et Jean Charest conviennent d'aller au bout de leurs conversations téléphoniques des dernières semaines. Pour bien marquer que le Québec veut conserver les coudées franches dans son champ de compétence, il y aura un texte distinct pour bien marquer que le gouvernement Charest aura toute latitude requise pour atteindre l'objectif commun, (améliorer les soins et réduire les

délais d'attente).

Puis, convoquant son sous-ministre, le greffier du conseil privé, le minuscule Alex Himelfarb, M. Martin «a placé la commande, a donné les instructions et dit: je veux une entente», a raconté M. Charest. Un moment qui pour lui fut, «clairement, un point tournant».

Il y a plus de 10 ans, se souvenait-il, après l'échec de Meech, Brian Mulroney avait dû être aussi ferme pour que ses technocrates produisent une entente Québec-Ottawa sur l'immigration.

L'idée avait été amenée de longue main. En effet, lorsque Paul Martin préparait les esprits en l'évoquant publiquement à Kelowna, Jean Charest passait des coups de fil aux leaders de l'opposition, le conservateur Stephen Harper, le bloquiste Gilles Duceppe et Jack Layton le néo-démocrate pour obtenir leur appui.

Ainsi, M. Harper se présenta sur les lieux de la réunion pour souligner publiquement qu'il comprenait qu'une province puisse conserver toute latitude dans ses champs de compétence, des mots soigneusement choisis. Car tout aussi autonomiste que conservatrice, l'Alberta insistait pour que la formulation lui rende accessible la même latitude.

Tout à coup, dans les dernières heures de la négociation, mercredi, nouvelle embarquée. Inquiet de la montée dans sa province d'un nouveau parti ultraconservateur, Gordon Campbell, de la Colombie-Britannique, fit cette fois la moue devant un texte distinct pour le Québec. Mais les représentations de autres provinces le rallièrent. (*La Presse*)



DÉBUT CE SOIR 20H

ÇA VA ÊTRE TA FÊTE!

DES INVITÉS EMBALLANTS, DES SURPRISES ÉPOUSTOUFLANTES,
DES ÉMOTIONS À PROFUSION ET UNE ANIMATRICE EN OR!

RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

ANIMATION : VÉRONIQUE CLOUTIER
RÉALISATION : MARIO ROULEAU ET MARIO BRANCHINI

WWW.RADIO-CANADA.CA/TAFETE

Une Flambée des couleurs renforcée aux «stéroïdes»



Jean-François
Gagnon

jean-francois.gagnon@tribune.qc.ca
MAGOG

La station touristique Mont-Orford n'a pas totalement terminé les aménagements qu'elle désirait compléter cet été, mais l'édition 2004 de la Flambée des couleurs n'en aura pas moins «l'air d'avoir pris des stéroïdes», en comparaison de l'an dernier.

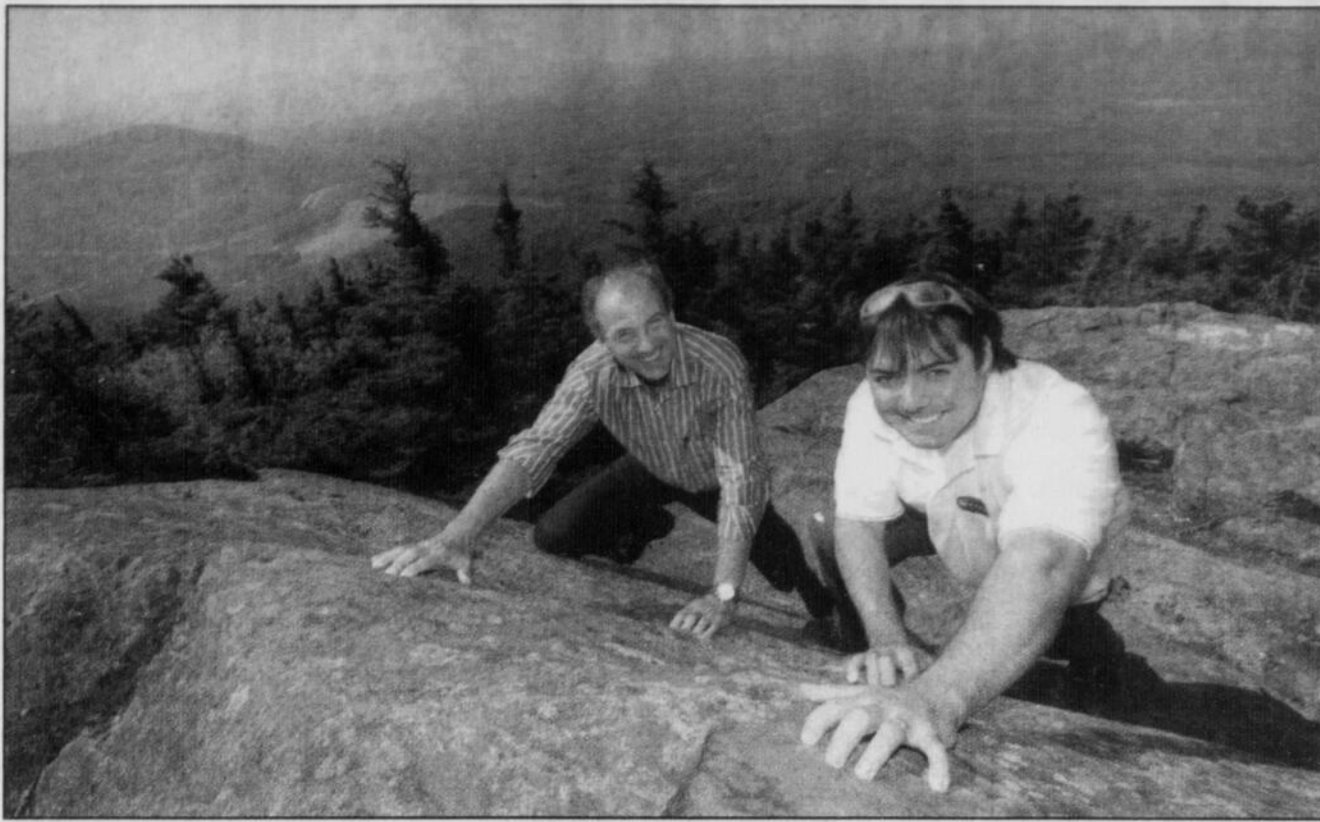
C'est le quadruple-champion du monde de ski acrobatique, Nicolas Fontaine, qui a utilisé hier l'image des stéroïdes, à l'occasion de la conférence de presse de l'événement annuel voulant célébrer les couleurs de l'automne.

«Les gens vont être encore plus surpris cette année, lors de la Flambée des couleurs», a lancé Nicolas Fontaine, en faisant référence aux nouvelles installations dont s'est dotée la station.

Pour le président-directeur général de Mont-Orford, André L'Espérance, la Flambée des couleurs aura carrément une «nouvelle allure», grâce aux nouveaux belvédères, à la tyrolienne, aux murs d'escalade et autres attraits qui se sont ajoutés durant les derniers mois.

Par contre, M. L'Espérance a clairement laissé entendre qu'il aurait fortement préféré que le pont suspendu qui sera construit, sur le versant ouest du mont Orford, soit déjà en place pour que les participants à la Flambée puissent en profiter.

D'une longueur de 70 mètres environ, ce futur pont réunira deux caps rocheux



Le président-directeur général de la station Mont-Orford, André L'Espérance, et Nicolas Fontaine soulignent que la Flambée des couleurs aura carrément une «nouvelle allure», cette année, grâce aux nouveaux belvédères, à la tyrolienne, aux murs d'escalade et autres attraits qui se sont ajoutés durant les derniers mois.

Imacom, Jocelyn Riendeau

et permettra à ceux qui l'emprunteront d'avoir une vue en plongée vers la vallée et les lacs à l'ouest du mont Orford.

Il faut rappeler qu'au départ on avait annoncé la fin des travaux de construction de ce pont pour la fin du mois de juin. Mais la phase de préparation des travaux s'est avérée plus ardue qu'initia-

lement prévu.

Quoi qu'il en soit, André L'Espérance et son équipe caressent le rêve de voir un total de 100 000 visiteurs s'amener à la station pour prendre part aux multiples activités proposées lors de cet événement, qui débute aujourd'hui pour finir le 17 octobre prochain.

En plus de faire de la randonnée pédestre et d'utiliser les nouveaux attraits de la montagne, les visiteurs auront l'opportunité d'acheter de l'équipement de ski usagé au Bazar du Club de ski du Mont-Orford.

Par ailleurs, on retrouvera sur le site de la Flambée une série d'artisans qui

exposeront divers objets. Sans compter que des spectacles gratuits, mettant en vedette les musiques funk, reggae et jazz, auront lieu dès 15 h au pied de la montagne les samedis et dimanches tout au cours de l'événement.

L'an 1

La conférence de presse d'hier a aussi donné la chance à André L'Espérance de faire le point sur les résultats obtenus par son entreprise alors que s'achève sa première véritable saison d'activités estivales.

«Nous avons eu un départ lent au début de l'été, a-t-il avoué. Mais nos journées portes ouvertes ont été pas mal achalandées et sont devenues des déclencheurs. Par la suite, on a observé une croissance de l'achalandage qui continue toujours. Nous sommes dans la bonne direction.»

Un autre phénomène qui le réjouissait était la croissance du nombre de gens à l'emploi de son entreprise en saison estivale, en comparaison des années précédentes. «L'an passé, à pareille date, on en avait entre 30 et 35. Et, aujourd'hui, on est à 146», a-t-il déclaré.

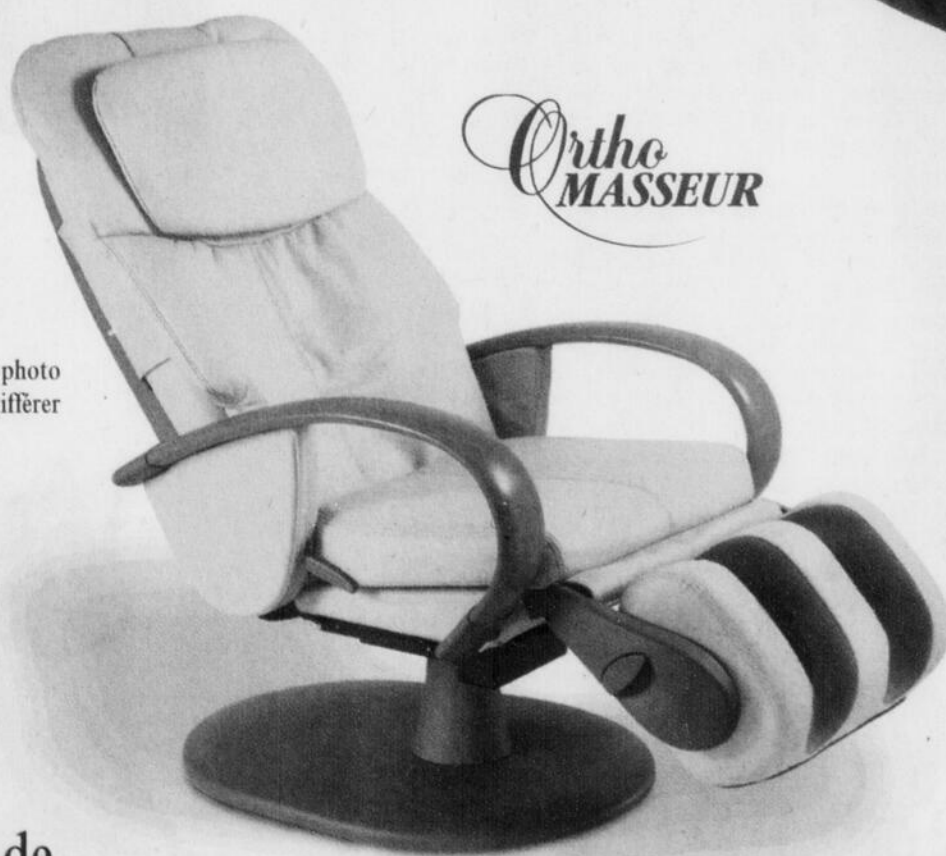
Dans la foulée, il a annoncé que les chances étaient très minces que son centre offre du ski de soirée l'hiver prochain. Mais il a mentionné que ce projet demeurerait à l'étude.

Enfin, il a souligné qu'une nouvelle piste de ski, qui reliera les monts Orford et Giroux, sera ouverte l'hiver prochain et que de nouveaux canons à neige seront installés prochainement. «Nous ne prévoyons toutefois pas d'investissement majeur cet hiver», a-t-il reconnu.

SOLDE CONFORT D'AUTOMNE

STRESSÉ? RELAXEZ!

Vous travaillez debout toute la journée? Vite un bon massage des mollets!



La photo peut différer

Rabais de
500 \$ sur le prix régulier**

Les problèmes de circulation sanguine sont le lot quotidien des gens qui travaillent debout ou qui marchent une bonne partie de la journée. Il est aujourd'hui possible de stimuler votre circulation avec un massage des mollets. Le fauteuil Ortho Masseur vous offre cette fonction avec son appui-pieds pivotant intégré!

SOMMEIL Davantage
LITS AJUSTABLES ET FAUTEUILS DE MASSAGE

**Détails en magasin

RÉGION D'OTTAWA: (613) 288-7777 ET RÉGION DE TORONTO: (416) 642-7770

MONTRÉAL
3830, boul. Henri-Bourassa Est
(Entre St-Michel et Pie IX)
(514) 852-2222
1 800 463-2424

QUÉBEC
355, rue Marois
(Près RENO DÉPÔT)
(418) 681-2222
1 800 666-2224

MTL-L'OUEST DE L'ÎLE
3555, boul. St-Charles
(Place Grille)
(514) 322-7777
1 888 744-2878

RIVE-SUD DE MTL
2924, boul. Taschereau
(Près Hôpital Charles LeMoine)
(450) 466-6060
1 888 644-6060

GATINEAU
110, boul. Greber
(Coin rue de la Pointe-Gatineau)
(819) 561-7777
1 888 335-6777

SHERBROOKE
1460, rue King Ouest
(Près Jean Coutu)
(819) 565-5111
1 866 565-5111

www.sommeildavantage.com

CONSEILLER À DOMICILE • COMPOSEZ SANS FRAIS: 1 877 477-5000 (QUÉBEC • MARITIMES • ONTARIO)